

Projet de Loi de Finances 2025 : le Lot-et-Garonne en résistance

Le projet de loi de finances 2025, porté par le gouvernement Barnier, met en péril l'équilibre budgétaire des collectivités locales. Ce texte prévoit une ponction directe de l'État de 5 milliards d'euros (près de 10 milliards si on y ajoute les autres mesures prévues à ce jour par le PLF), ce qui affaiblirait considérablement la capacité des collectivités à assurer leurs missions de service public.

Ces coupes budgétaires, inscrites dans un objectif global de redressement des comptes publics de la Nation, risquent de déstabiliser de nombreux territoires déjà fragilisés par les restrictions financières successives.

Pour le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, cette ponction se chiffre à 16 millions d'euros, une « goutte d'eau » qui ferait déborder un vase bien trop plein des quelque 400 millions d'euros (non-compensation des allocations de solidarité nationale et mesures imposées) déjà dus à la collectivité par l'État depuis 2017.

Alourdir la charge de 16 millions d'euros supplémentaires, cela reviendra à obliger le Département à réduire en 2025 son budget global de 60 millions d'euros, soit 12 % !

Les collectivités locales sont au coeur du quotidien des citoyens, en assurant des services essentiels à la vie et au développement des territoires. Avec cette réduction massive des ressources, leur capacité à répondre aux besoins croissants des populations serait gravement compromise alors que les collectivités sont de plus en plus sollicitées pour intervenir là où l'État se désengage.

La diminution des budgets les privera des moyens nécessaires pour investir dans des projets structurants indispensables, garants de la cohésion territoriale et sociale : modernisation des infrastructures, développement des mobilités durables, emploi, éducation, action sociale, mise en oeuvre de la transition écologique...

Les associations nationales d'élus sont unanimes pour s'opposer fermement à ces mesures, rappelant que les collectivités ne sont pas responsables du déficit public de l'État, et que, contrairement à lui, elles sont tenues de voter des budgets à l'équilibre.

A la veille des grands congrès annuels de l'Assemblée des Départements de France et de l'Association des Maires de France, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne s'associe à la mobilisation

générale pour obtenir du gouvernement qu'il revoie sa copie afin d'éviter la casse territoriale, sociale et économique qui s'annonce.

=>Les raisons de la résistance

Votre contact

Matthieu STIEVET

Directeur de la communication

05 53 69 45 11

matthieu.stievet@lotetgaronne.fr